

Document du mois de juillet-août 2026

Suisse lasallienne

L'enseignement catholique est une option éducative souvent tributaire des arbitrages politiques - déclaré allié, otage ou adversaire au gré des débats de société. L'histoire mouvementée des écoles lasalliennes implantées dans la confédération suisse depuis 1750, brasse ses reconfigurations politiques successives et celles de ses voisins. Jusqu'à cette neutralité apaisée où fédéralisme et démocratie semi-directe font coexister de nos jours une centaine d'écoles chrétiennes, essentiellement catholiques, avec un enseignement public majoritaire qui offre lui-même un enseignement religieux.

Autour du lac de Neuchâtel

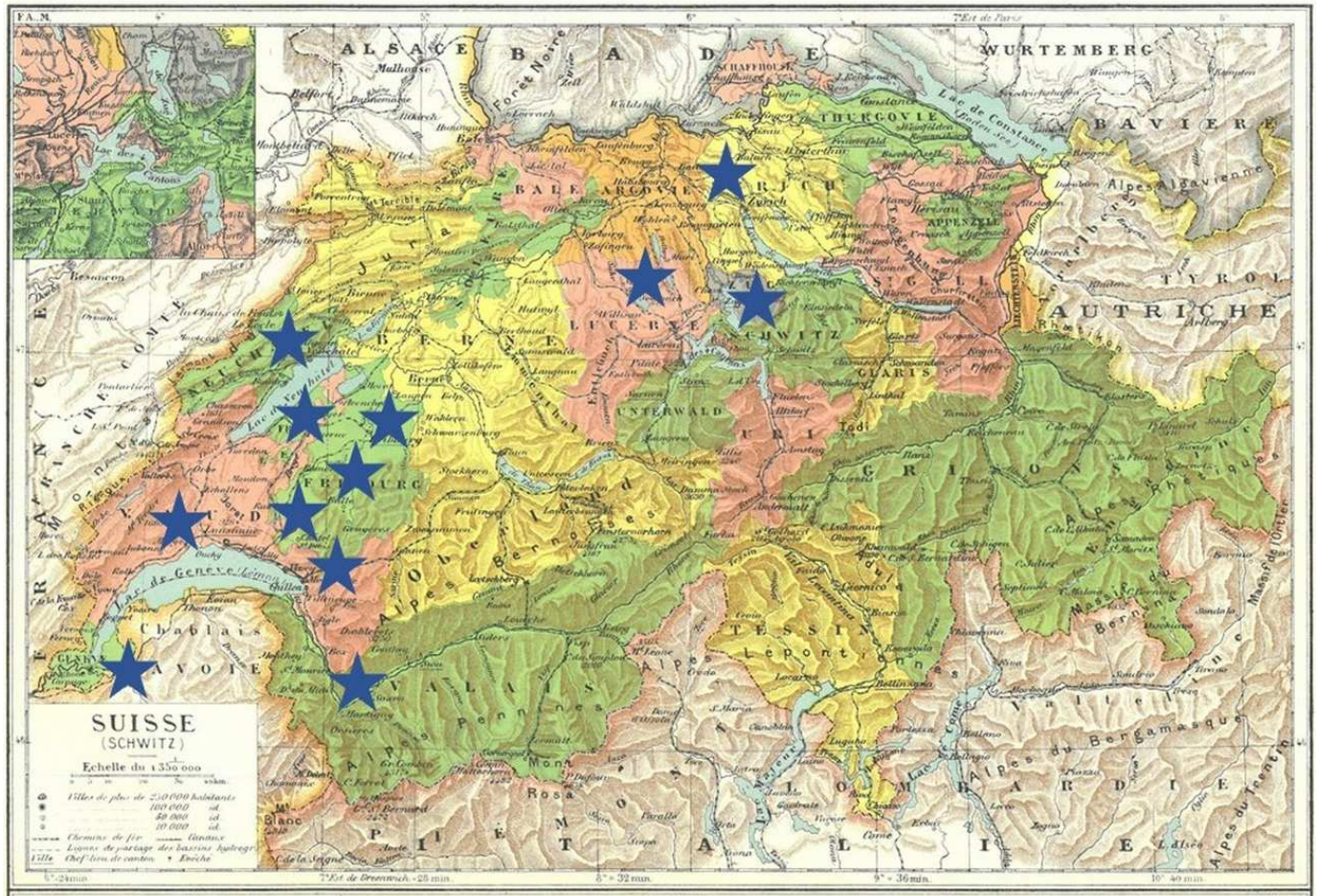
C'est sur les rives du lac de Neuchâtel que se trouvent le premier établissement ouvert par les Frères en 1750 à **Estavayer-le-Lac** (côté Fribourg, catholique) et le dernier en activité côté Neuchâtel (école catholique La Salle Neuchâtel) - au sein d'une église francophone rattachée au diocèse de Lausanne (lié à l'archevêché de Besançon jusqu'en 1801), puis de Lausanne-Genève et Fribourg (depuis 1924).

Grâce aux travaux du **Frère Othmar Würth** nous avons connaissance de l'histoire de **l'école des Frères d'Estavayer-le-Lac** sous un angle très concret, comptable et administratif via les archives municipales de la ville et les correspondances des supérieurs (aux archives de Rome).

L'installation des Frères à Estavayer fait suite à la réussite de l'implantation pionnière des Sœurs du Saint-Enfant-Jésus de Paris en 1747 pour y tenir l'école des filles. L'Institut est alors en pleine expansion et les longues tractations avec les autorités civiles et religieuses débouchent sur **un contrat permettant une prise en charge totale du fonctionnement de la communauté et de l'école** de garçons, soit trois Frères pour une centaine d'élèves.

Les demandes de subventions communales et de revalorisations sont constantes et pointilleuses : frais de déplacement des visiteurs et des Frères dans un contexte au « turn-over » élevé, achats de manuels scolaires pour les enfants indigents, frais d'entretien du « cochon » (l'assot) des Frères, fabrication des bancs des élèves en conformité avec la « Conduite des écoles » etc. En contrepartie de ces relations « domestiques » intenses, la communauté doit gérer ce qu'elle considère comme des contrôles parfois trop fréquents et intrusifs. Malgré les inévitables frictions pastorales autour de la catéchèse paroissiale, « l'évasion » (fuite) du Frère directeur Gelase-

Hédoux en 1766, les menaces de départ proférée ou l'instabilité du personnel, **la population fait son possible pour maintenir cette école** dont elle apprécie la gestion et les services rendus. Les évènements révolutionnaires fragilisent la présence des Frères. La commune précipite des inventaires anticipant leur départ tandis que la communauté permute avec trois Frères « immigrés » réfractaires, en 1793. L'arrivée des troupes françaises provoque le départ des Frères en janvier 1798.





L'école poursuit ses activités avec **des Frères sécularisés**, puis des laïcs alternant avec des religieux trappistes puis rédemptoristes... Tandis que de fastidieuses démarches débouchent sur une tentative de retour des Frères en octobre 1845.

L'habilitation à enseigner, faute de brevet valide, est délivrée par le Préfet – « excellent catholique » - après une bienveillante « conversation » avec les Frères autour de leurs pratiques. Examen réussi pour Estavayer « version II ». C'était sans compter sur une rébellion cantonale catholique matée par les troupes confédérales anticléricales : les Frères sont expulsés dès novembre 1847 (les jésuites le sont en 1848).

Des bâtiments sont encore visibles impasse de Motte-Châtel où se trouve encore une école des garçons.

Les Frères ne reviendront dans le canton de Fribourg qu'avec les lois Ferry (années 1880-1890) rendant des Frères français venus des districts de Lyon, Besançon et Chambéry disponibles pour renforcer la trentaine de Frères suisses alors en activité dans **l'école d'Attalens** (1886-1925, avec un cours supérieur), **les pensionnats de Fribourg** (1890-1933), **et de Rue** (1894-1899).

La modeste durée de vie de ces établissements résulte autant d'un manque de personnel qualifié pour donner une stabilité et un avenir aux œuvres, que de mésententes avec les autorités locales ou de questions de viabilité économique (taux de change défavorable après-guerre).

Autour du lac Léman

L'histoire de l'école de **Châtel-Saint-Denis** (canton de Fribourg mais proche du lac Léman) où 4 Frères animent 3 classes pour 200 élèves entre 1845 et 1847 est aussi brève que celle d'Estavayer II. Ces expulsions - dans une dynamique politique qui aboutit à la constitution fédérale de 1848 base de la future Confédération Suisse - ne touchent pas les écoles tenues par les Frères à Genève, canton loyaliste.

La venue d'une congrégation enseignante catholique en terre protestante était risquée : l'arrivée des Frères à Genève – suite aux requêtes entêtées de l'abbé Vuarin (1769-1843) - fin octobre 1813 « **provoque des manifestations d'hostilité** » telles qu'ils doivent se retirer trois jours après ^①. Genève est alors sous le joug napoléonien pour encore quelques semaines. Cet échec n'empêche pas une autre tentative - dans une ville où la démographie catholique a progressé – en 1839. Portés par la communauté catholique, **les Frères tiennent progressivement trois écoles**. Sans attendre l'autorisation d'enseigner obtenue en 1845, les Frères rattachés au district de Lyon gèrent les écoles de **Plainpalais et de Saint-Germain** avec 200 élèves **et une section adulte** (cours d'allemand, de style épistolaire et de dessin). En 1853 sont relevés 7 Frères pour 300 élèves. Enfin, 5 Frères ouvrent l'école **Notre-Dame** - sur la rive nord - en 1867, avec 200 élèves.

Mais les années 1870 sont marquées en Europe par les processus plus ou moins convulsifs de sécularisation des États-nations qui débouchent parfois sur des ruptures conflictuelles entre l'Église catholique et les États (Kulturkampf, lois de séparation, etc.). Le dogme de l'infaillibilité pontificale proclamé en 1870 rajoute aux tensions, y compris dans la communauté ecclésiale suisse.

C'est dans cet esprit du temps que **l'aventure genevoise s'achève en août 1872 avec l'expulsion des 16 Frères** (pour 500 élèves) exerçant alors dans la cité, la congrégation n'ayant pu obtenir une reconnaissance légale - brusquement exigée - du gouvernement anticlérical de l'époque - qui soupçonne les Frères d'être affiliés aux jésuites normalement bannis.

Les Frères du district de Chambéry reviendront à **Genève-Notre-Dame** entre 1923 et 1938 pour faire la classe à une centaine d'élèves et ouvrir un patronage le temps d'une brève parenthèse.

SUISSE



TESSIN



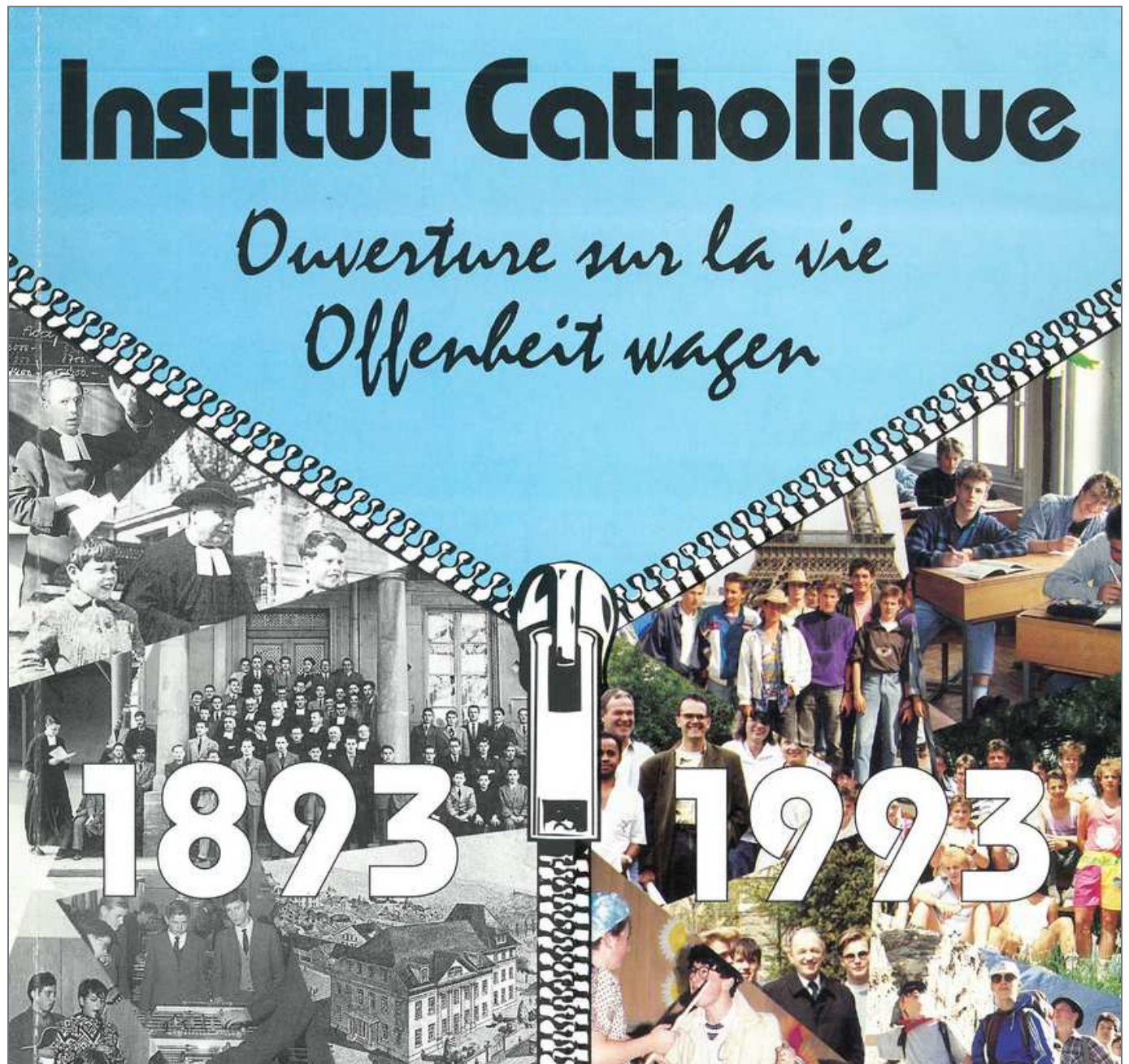
		F. Etienne Carrard	
■	<u>Argovie</u>	Muri F. Frey Romon	1939
■	<u>Bâle</u>	Bâle F. Kaiser Kurt	1935
■	<u>Bâle</u>	Bâle F. Hofer Marc	1946
■	<u>S^t Gall</u>	S ^t Gall F. Hersche Bruno	1929
■	<u>S^t Gall</u>	Häggenchwil F. Wurth Othmar	1934
■	<u>S^t Gall</u>	Häggenchwil F. Züger Richard	1935
■	<u>Hollande</u>	Bolsward F. De Boer Remy Franz	1914
■	<u>Lucerne</u>	Schwarzenberg F. Muhlbach Antoine	1937
■	<u>Lucerne</u>	Menznau F. Riechsteiner François	1934
■	<u>Lucerne</u>	Zell F. Steinmann René	1932
■	<u>Lucerne</u>	Oberkirch F. Stirnimann Jean	1930
■	<u>Lucerne</u>	Gunzwil F. Egli Leo	1931
■	<u>Lucerne</u>	Beromünster F. Meyer Dominique	1929
■	<u>Lucerne</u>	Emmen F. Galliker Antoine	1934
■	<u>Neuchâtel</u>	Neuchâtel F. Muriset Pacifique	1914
■	<u>Neuchâtel</u>	Neuchâtel F. Régis Roland	1912
■	<u>Neuchâtel</u>	Neuchâtel F. Clémence Joseph	1911
■	<u>Turgovie</u>	Sommeri F. Böhi Richard	1936
■	<u>Turgovie</u>	Tobel F. Meyenhofer Rudolphe	1915
■	<u>Turgovie</u>	Sommeri F. Böhi Raymond	1934
■	<u>Schwyz</u>	Lachen F. Kafador Meinrad	1939
■	<u>Vaud</u>	Lausanne F. Brassolaco Michel	1930
■		Walenstadt F. Scherrer Marcel	1922
■	<u>Allemagne</u>	Ulm F. Heisch Egmont	1931

24 Frères



Les cantons de Vaud et du Valais voient affluer des Frères français en une deuxième vague provoquée par les expulsions de 1904 à **Rolle** (1904-1931), **Vionnaz** (1906-1915) et à **Montet-Broye** (1907-1929) où les Frères du district de Lyon prennent en charge un orphelinat. En 1907, on signale la présence d'une vingtaine de lasalliens à **Immensee** dans le canton alémanique de Schwyz. Ils y assurent un certain nombre de services dans une école apostolique, l'**institut de Bethléem**, et ce jusqu'en 1920, année où le retour en France devient possible.

Le gouvernement central est moins souple que les pouvoirs cantonaux et l'implantation d'œuvres éducatives est sévèrement contrôlé : la direction doit être laïque (homme marié) et toute affiliation aux jésuites proscrite. Des implantations demeurent, appuyées par la discrétion locale ; d'autres, parfois après dénonciation, échouent ou procèdent à d'habiles manœuvres pour légaliser leur présence (Fribourg).





L'Institut Catholique centenaire en chiffres 1893 - 1993

12'000 ÉLÈVES environ ont suivi des cours à l'Institut Catholique (dont 2'800 à peu près aux cours de vacances). Ces élèves sont originaires de 1'100 localités différentes.

93 FRÈRES y ont enseigné

- 47 Frères suisses
- 33 Frères français
- 9 Frères allemands
- 1 Frère canadien
- 1 Frère espagnol
- 1 Frère hollandais
- 1 Frère polonais

15 AUMÔNIERS au moins ont passé un certain temps à l'Institut.

ÉTAT ACTUEL

- 6 Frères
- 6 enseignants laïcs
- 3 éducateurs laïcs
- 1 aumônier à temps partiel
- 6 personnes (cuisine, lingerie, nettoyages)

72 PROFESSEURS LAÏCS ont servi l'INCA (en fait, il y en a eu sans doute une bonne dizaine en plus, mais les données manquent avant 1936).

Le district de Savoie doit gérer la communauté du pensionnat de **La Motte-Servolex**. Cet établissement aux racines italiennes (Duché de Savoie) et qui recrute ses élèves jusqu'au cœur de la péninsule, a pris le tournant des formations industrielles et commerciales après le rattachement à la France (1860). Le choix d'une implantation en Suisse se concrétise par un bail locatif à **Rolle** au bord du lac Léman par l'intermédiaire d'un ancien élève de Thonon. Une société est fondée mi 1904 à Neuchâtel, « **La Sauvegarde SA** », pour acheter la propriété.

Ce qui devient **l'Institut commercial (catholique) de Rolle** accueille 75 élèves payants dès octobre 1904 : 35 Italiens, 28 Français, 10 Suisses romands, 2 Autrichiens encadrés par **25 éducateurs en**

civil qu'on n'appellera pas « Frères » mais « Monsieur » ou « Professeur ». 68 sont internes. La composition demeurera stable avec un effectif maximum de 150, avant-guerre.

Une structure associative créée en 1910 permet la gestion de l'établissement scolaire qui loue les bâtiments à La Sauvegarde. 25 Frères se relaient sur la période 1904-1931, la majorité diplômée du brevet élémentaire ou supérieur, sous la responsabilité de 6 directeurs titulaires successifs.

Conformément à la loi, tous touchent un salaire - en l'occurrence sous forme de dividendes proportionnelles au nombre d'actions - et émargent aux impôts locaux. Frère Cruvieux demande en 1919 à être exonéré de l'impôt sur les non-pompiers - mais on est astreint au service du feu jusqu'à 48 ans ! L'institution est sollicitée pour subventionner un poste de vicaire à la paroisse, et organise des animations en faveur des bains publics ou de la salle des fêtes locale. Elle connaît son apogée en 1911-1914 avec des effectifs réguliers qui postulent en partie avec succès aux facultés catholiques de Lyon. La guerre fragilise l'institution (perte des élèves italiens et des mobilisés) qui ne se relèvera pas après-guerre dans un contexte de crise économique et de difficultés dans la gestion du personnel. La structure ferme en 1931 et les bâtiments sont vendus - avec une moins-value prévisible qui a dû peser dans les arbitrages - en 1935. Ils sont encore visibles à l'angle de la grande rue et de la rue du Temple.

En cette année **2026**, le **village d'enfants (jungenddorf) de Bad-Knutwil** (canton alémanique de Lucerne) - célèbre son **centenaire**. Les Frères du district d'Allemagne ont animé cette maison d'éducation de 1926 à 1972², parallèlement à celle de **Drognens** (canton de Fribourg) de 1919 à 1934 sur le modèle de ce qu'ils avaient bâti au service de l'œuvre des orphelins-apprentis de Guénange (Moselle) de 1902 à 1918 avec un projet éducatif centré sur l'apprentissage de la vie en collectivité et celui des métiers techniques en ateliers.

Neuchâtel : racines et renouveaux

L'établissement de Neuchâtel connaît les mêmes difficultés économiques à la sortie de la grande guerre. Mais là *où Rolle misait sur la clientèle italienne, Neuchâtel mise sur la jeunesse suisse-allemande*. (O. Würth, 2017).

C'est **en 1863** que les Frères du district de Besançon s'implantent à **Neuchâtel** pour tenir **une école primaire paroissiale**.

Entre 1893 et 1896 les Frères fondent **un pensionnat** pour les jeunes alémaniques venus s'initier au français pour fréquenter l'école de commerce de la ville. L'essai reprend en 1904, cette fois les Frères ouvrant leur propre section commerciale en 1905. **L'hôtel Fauche** est acquis par « La Sauvegarde » en 1909. Un internat nommé **Institut Catholique de Jeunes Gens** est construit en 1912. Cours de vacances, leçons de français et de technique commerciale sont proposés aux pensionnaires. L'institution traverse les années de crise de 1928-1935 (crise démographique, économique et... de l'industrie hôtelière). D'intenses campagnes de promotion dans les paroisses alémaniques permettent au Frère directeur Joseph Carrard (1887-1960) de redresser la situation dès 1938.

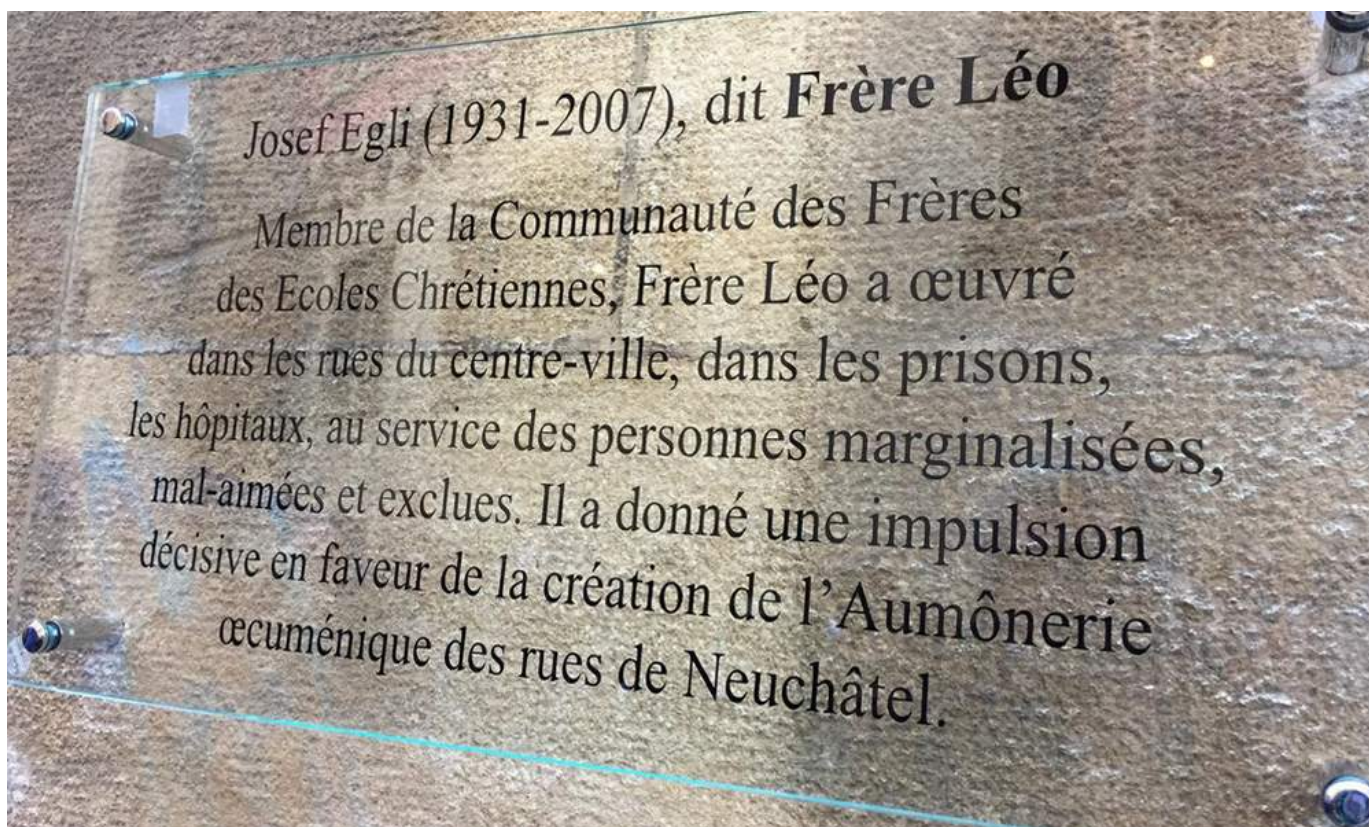
Les Frères font l'acquisition de **l'ancienne abbaye de Fontaine-André** en 1954 permettant d'accroître le nombre de pensionnaires (200 dans les années 1970) autour d'un projet éducatif pastoral au style familial d'une durée moyenne de 10 mois pour des internes qui s'engagent dans une démarche volontaire. L'institut La Salle (depuis 1992) aura connu un grand rayonnement régional jusqu'en 2002 où il doit fermer à cause du manque d'élèves, concurrencé par des offres qui se sont multipliées. Les bâtiments historiques sont occupés par un centre de soins depuis 2016. **Fontaine-André**, après avoir accueilli un programme d'accompagnement de jeunes drogués (1973-1983), **est transformé en centre de retraite spirituelles** puis cédé en 2013. **L'école libre primaire** – qui a fêté ses 150 ans en 2013 – poursuit son apostolat **rue de la Maladière**.

La communauté des Frères de Suisse est rattachée au district de Besançon jusqu'en 1991, puis elle est intégrée au district France tout en gardant ses spécificités via **une structure d'Association Suisse des Frères - ASFEC** - créée dès 1967. Les Frères connaissent une période de grand renouveau pastoral dans l'après-concile, diversifiant leurs engagements éducatifs autour de **deux pôles de développement à Neuchâtel**, en zone romande, **et à Zürich**, en zone alémanique. Dans le cadre des « **Frei Katholische Schulen, Zurich** » et avec d'autres congrégations, la cinquantaine de Frères en activité à ces périodes, s'engagent dans l'animation d'internats éducatifs où l'enjeu catéchétique est fort, les pastorales paroissiales, l'aumônerie de rue (**Frère Josef Egli, 1931-2007**) ou des lieux d'incarcération, l'accompagnement des toxicomanes à Neuchâtel, le témoignage en milieu ouvrier, etc. C'est une période de riches débats où les identités et postures religieuses de chacun se laissent questionner au sein d'une Église elle-même en mutation.









Aujourd'hui, l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes et l'École catholique de Neuchâtel sont reconnus juridiquement à Neuchâtel grâce à la Fondation lasallienne des FEC et à la Fondation lasallienne de l'École catholique.

L'histoire lasallienne sur les terres helvétiques est marquée par **la pluralité des cultures et des modes de gouvernance**, un cadre économique souvent défavorable, et des apports extérieurs parfois velléitaires. L'apparente fragilité des institutions n'a pas voilée la solide réputation d'organisateur des Frères et leur créativité pastorale. **C'est leur témoignage religieux**, leur insertion plus charismatique qu'institutionnelle, qui laisse son empreinte au sein de l'Église et de sa mémoire.

Bruno Mellet

Documents du mois déjà publiés

Annexes

Documents

- Würth Othmar fsc, *Les Frères des Écoles Chrétiennes à Estavayer-le-Lac*, photocopié, 2016, 98 pages
- Würth Othmar fsc, *L'institut commercial catholique de Rolle*, photocopié, 2017, 87 pages
- Böhi Raymond et Mougin Élie fsc, *Premier centenaire de l'école des Frères à Neuchâtel*, N° spécial de « face à la vie », septembre 1963, 89 pages
- Braun P., *Frères des Écoles Chrétiennes*, extrait de *Helvetia Sacra*, Helbing et Lichtenhahn (Abteilung III – Band I) – Bâle, vers 1993 - pages 285 à 323.

Implantations lasalliennes

Localité	Maison	Ouverture-fermeture
Estavayer-le-Lac (canton de Fribourg)	École primaire	1750-1798 puis 1845-1847
Genève	3 écoles : Saint-Germain, Plainpalais et Notre-Dame	1839-1872 puis 1923-1938
Châtel-Saint-Denis (Fribourg)	École primaire	1857-1847
Neuchâtel (Neuchâtel)	École primaire, Collège, Institut catholique, Internat	1863 - ...
Attalens (Fribourg)	École Saint-Georges - Cours supérieur	1886-1925
Fribourg (Fribourg)	École Saint-Georges-aux-Pillettes	1890-1933
Rue (Fribourg)	Pensionnat, sections commerciales	1894-1899
Rolle (Vaud)	Pensionnat, sections commerciales	1904-1931
Immensee (Schwytz)	École apostolique (Institut Bethém)	1904-1920
Vionnaz (Valais)	École primaire	1906-1915
Montet-Broye (Fribourg)	Orphelinat Marini	1907-1929
Vevey (Vaud)	École primaire (Saint-François-de-Sales)	1907-1942
Drognens (Fribourg)	Maison d'éducation Saint-Nicolas	1919-1934
Knutwil (Lucerne)	Maison d'éducation Saint-Georges	1926-1972
Abbaye Fontaine-André (Neuchâtel)	Internat, centre thérapeutique (toxicomanes), centre de retraite spirituelle	1954-2013
Zurich	Lasallianum - Fraternité de La Salle	1973-2007

Liste non exhaustive. D'autres implantations annexes ou éphémères sont parfois citées : Saint-Gall, Bâle, Fully, Brigue-Glis, Billens-Hennens, Martigny, etc.

-
- (1) : Genève est libérée du « joug napoléonien » le 30 décembre 1813, après 11 ans d'occupation.
 - (2) : Dotée d'une source d'eaux minérales dont l'exploitation offrait un appoint économique.